

Blagnac, questions d'histoire 54

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2017



Éclairage
sur les temps obscurs

p.1



À la découverte
de l'église St-Pierre

p.11



L'église Saint-Pierre de Blagnac

Trois Blagnacais
en Algérie *p.22*

L'alimentation
en eau potable *p.29*

Odyssud, 30 ans de
culture à Blagnac,
une révolution *p.39*

Un tramway
nommé T1 et T2 *p.43*



L'alimentation en eau potable

par Suzanne Béret - août 2017

Les « systèmes de distribution d'eau potable » aux Blagnacais adoptés au XIX^e siècle et jusqu'à la moitié du XX^e ont fait l'objet d'articles dans les numéros 23 et 24 de la revue « Blagnac, Questions d'Histoire ».

L'importante augmentation de la population durant la décennie 1960 et les suivantes les rend insuffisants et oblige les municipalités successives à trouver des solutions nouvelles et même à innover.

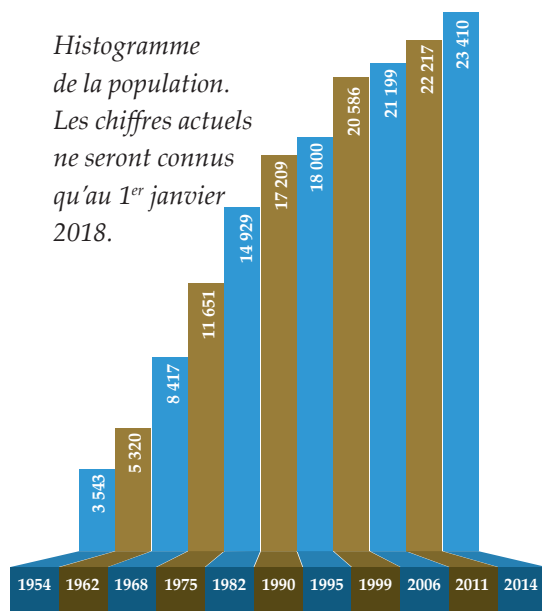
LES ANNÉES 1960

De 1954 à 1962, Blagnac passe de 3 543 habitants à 5 320 : une augmentation jamais vue jusqu'alors. De nouveaux quartiers voient le jour : Barrieu, le Plateau, Layrac, la Palme, Montplaisir. Le problème de la production d'eau potable pour satisfaire toutes les demandes se pose en urgence.

• Une nouvelle solution

Le château d'eau en béton (récemment démolé) fonctionne à « Bélisaire » depuis 1951, une station de pompage alimentée par deux puits et construite plus près de la Garonne, remplace celle de 1933 améliorée en 1947, des canalisations posées « en interne » par des employés municipaux sillonnent le Ramier.

Histogramme de la population. Les chiffres actuels ne seront connus qu'au 1^{er} janvier 2018.



Pose de canalisations dans le Ramier par les employés municipaux en présence du maire Jean-Louis Puig (collection : famille Ricard)

Mais, selon la constatation d'un conseiller, « *l'eau pompée dans la nappe phréatique tarit en été et les jours de disette se comptent encore* » malgré ces aménagements. Les Blagnacais acceptent mal cette situation eux qui, comme leurs concitoyens, consomment beaucoup d'eau : 230 000 m³ en 1966 répartis sur 1 450 foyers.

La municipalité espère avoir trouvé la solution en allant chercher l'eau en profondeur dans l'immense fleuve souterrain qui, venu du Massif Central, se jette dans l'Océan. En 1967, un forage en aval du stade descend jusqu'à 1 497 mètres. L'eau jaillit à la température de 53 degrés avec un débit de 150 m³/heure. Sa potabilité ne fait aucun doute mais des analyses effectuées par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, révèlent un taux anormalement élevé de fer selon la législation en vigueur depuis février 1962. Le législateur considère « *le fer non pas comme une substance toxique mais comme une substance indésirable* ». En effet, « *les sels de fer (...) sont susceptibles d'engendrer des précipités colorés en brun (...) particulièrement déplaisants* ».

Ce forage n'apporte pas la solution espérée par la municipalité mais ouvre la perspective de récupérer la chaleur de l'eau ainsi trouvée pour le chauffage urbain par géothermie. Cette source d'énergie sera largement utilisée dans Blagnac.

• **L'accord avec la Compagnie Générale des eaux**

Pour la première fois, les employés municipaux ne vont plus s'occuper de la gestion de l'eau, tâche devenue trop lourde par suite du nombre croissant de Blagnacais. Le 11 juillet 1968, le Conseil municipal « *voyant grandir chaque année les difficultés que pose l'exploitation de son service d'eau potable décide de consulter deux sociétés spécialisées : la Compagnie Générale des Eaux et la Compagnie Lyonnaise des Eaux* ». Après avoir examiné les propositions des deux sociétés, il retient celle faite par la Compagnie Générale des Eaux car « *elle garantit une meilleure solution technique de production* » et offre « *des conditions financières plus avantageuses* ».

Le traité d'affermage pour 30 ans, approuvé par le Préfet le 29 octobre 1968, prend effet le 1^{er} décembre. La Ville reste propriétaire des installations et finance les investissements, la Compagnie Générale des Eaux assume les frais de fonctionnement de la production et de la distribution de l'eau potable.

Dès la prise en charge du service, la C.G.E. fait le point pour ensuite entreprendre en urgence les améliorations nécessaires.

Voici ses conclusions : « *L'eau de deux puits situés à 30 mètres environ de la Garonne dans le Ramier à proximité du stade alimente Blagnac. Le puits numéro 1 alimente de façon continue une pompe de 80 m³/heure qui refoule l'eau dans le réservoir au moyen d'une conduite de 150 mm à joints au plomb. Là elle est chlorée par injection de javel. Le puits numéro 2 situé à 50 mètres du précédent vers l'amont alimente une pompe de 40 m³ qui ne fonctionne que lorsque celle de l'autre puits est arrêtée, c'est-à-dire rarement. Les ressources de la nappe s'étant avérées insuffisantes pour que le puits numéro 1 fournisse le débit voulu, une installation de réalimentation a été mise en place. Un drain perforé rayonne sur une longueur de 80 mètres environ parallèlement à la Garonne à 4 mètres de profondeur et aboutit au puits numéro 1. La fosse de réalimentation remblayée avec de la terre et non du sable ne remplit pas son office (...) Par ce système, l'eau en quantité insuffisante est d'une qualité qui laisse à désirer. L'eau de Garonne qui sert à la réalimentation aboutit au puits sans filtration autre que celle très théorique d'un lit de cailloux de 3 mètres d'épaisseur. De plus, le réseau est dans un état de pollution et d'encrassement très avancé. L'odeur fétide de l'eau montre que même bonne au départ (...) elle arrive polluée chez l'abonné* ».

Après la description de la situation actuelle, la C.G.E. envoie, le 10 avril 1969, à l'Inspecteur de la Santé Publique le compte-rendu des travaux effectués pour de nouvelles installations.

« *Notre premier souci a donc été de remettre en état les installations de réalimentation, basées sur le même principe que celles qui fonctionnaient mais avec une filtration effective.*

Nous avons équipé le puits n°2 de deux drains, l'un parallèle, l'autre perpendiculaire à la Garonne et installé au-dessus deux fosses de réalimentation de 300 mètres cubes (...) Avant d'y pénétrer, l'eau de Garonne passe dans un bac de décantation de 200 m³. À chaque étage une chute d'eau permet une oxygénation de la masse liquide, très favorable à l'amélioration de sa qualité. Chacune des fosses est capable de fonctionner seule (...) ce qui permet leur nettoyage périodique (...) par décapage sans interruption de la production. Courant mars nous avons changé les pompes pour de plus puissantes, installé la nouvelle conduite de refoulement de 300 mm (...), nettoyé tout le réseau et les réservoirs (...), posé un appareil entièrement automatique de stérilisation au chlore gazeux dans l'ancienne station de pompage (...), procédé à la réfection de l'armoire électrique (...) Le tout terminé le 2 avril... »

Les prélèvements l'attestent : l'eau fournie avec un débit de 120 m³ par heure est de bonne qualité chimique et bactériologique.

Pour financer ces travaux et ceux à venir concernant l'alimentation en eau, la Ville fait un emprunt à la Caisse des Dépôts remboursable en 30 ans.

L'USINE DE LA MEUNIÈRE *

Les travaux effectués dans l'immédiat pour pallier à des installations vétustes ou insuffisantes en appellent d'autres qui feront partie de la seconde étape ou tranche. La municipalité connaît déjà le programme d'expansion de Blagnac avec la Z.A.C. (Zone d'Aménagement concerté) du Ritouret suivie de celle du Grand Noble et sait que la production actuelle d'eau potable ne suffira pas surtout avec le raccordement au réseau blagnacais de l'aéroport, de la S.N.I.A.S. (Concorde Airbus) et de la commune de Beauzelle.

• Une station novatrice

Aussi, début 1970, elle demande « à la Direction Départementale de l'Agriculture (Service de l'Équipement rural) agissant en qualité d'Ingénieur-conseil d'étudier le problème de l'alimentation en eau potable en vue de satisfaire aux besoins d'une population de 10 000 habitants en 1979, 20 000 en 1985, de 30 000 en 1990-1995 (N.B. population surévaluée !?) ainsi qu'à ceux exprimés par 1) par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse pour le nouvel aéroport ; 2) par la commune de Beauzelle ».

L'estimation de ces besoins pour les 20 ans à venir approchent les 15 000 m³ /jour. La Direction Départementale de l'Agriculture par l'intermédiaire de l'ingénieur M. Vidal, présente dans les mois qui suivent, le plan d'une station de traitement des eaux inspirée de celle qui fonctionne en Allemagne dans le Bassin de la Ruhr. La Compagnie Générale des Eaux sous la direction de cette administration et le contrôle de la Direction de l'Équipement, commence les travaux. Les ouvrages conçus comme les précédents selon le principe de l'alimentation artificielle de la nappe alluviale seront inaugurés le 21 juin 1975.

À hauteur de la station de traitement et loin des rejets de l'usine d'épuration de Toulouse, la prise d'eau se fait en Garonne. D'après un article du Bulletin municipal daté du premier trimestre 1970, cette eau contiendrait du fluor, élément nocif à une forte consommation, mais aucun document consulté aux archives ne le mentionne. Une canalisation de 600 mm de diamètre et de 20 mètres de longueur aboutit dans un puits d'exhaure situé sur la berge. Un groupe de pompes immergées aspire 200 m³ d'eau à l'heure puis la refoule dans un bassin de décantation de 5 000 m³ ce qui constitue une réserve pour une journée. Parallèlement, pour mieux prévenir toute pollution, quelques litres viennent dans un appareil de détection à fond conique, un « truitomètre ». En effet, une truite se trouve en permanence dans ce récipient. En cas de pollution accidentelle, elle est aspirée vers le fond par un vortex, bouche l'orifice de départ de l'eau et provoque une montée du niveau d'eau détectée par

L'usine de la Meunière et les bassins

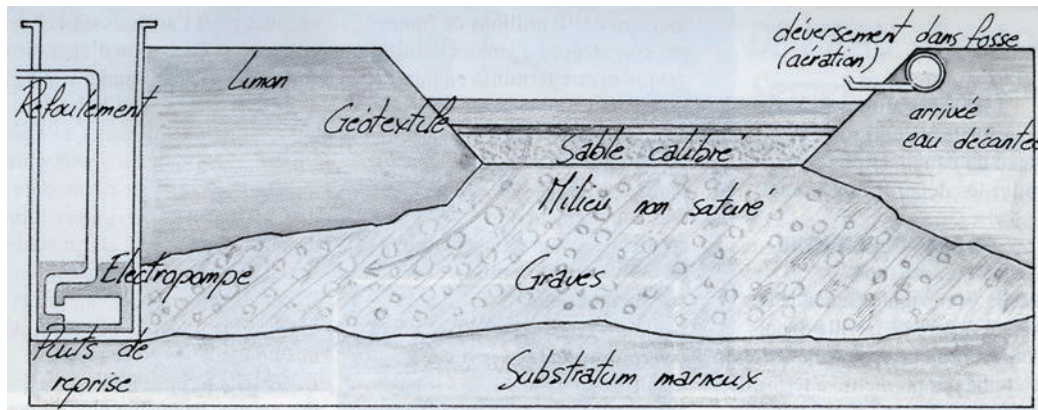


Les bassins et l'ancienne habitation de Berthe Maigné à droite (Photothèque municipale)



plusieurs électrodes. Ce système électrique déclenche l'arrêt immédiat du pompage en Garonne, la mise en route pendant deux heures d'une série de prélèvements d'échantillons d'eau brute pour étudier la cause de la pollution et alerte le personnel de garde par des signaux sonores et visuels.

L'eau décantée est envoyée dans des bassins d'infiltration d'une surface totale de 2 400 m², formés d'une couche de sable calibré de plus d'un mètre d'épaisseur et d'un revêtement géotextile « le bidim ». L'eau débarrassée de ses impuretés et des



Fosse de réalimentation. Le traitement de l'eau potable à l'usine de la Meunière utilise un procédé de filtrage entièrement naturel. (magazine FORUM avril 1995)

composants indésirables, comme l'ammoniaque par exemple, éliminés par des bactéries spécifiques, s'infiltrer lentement entre les galets. Ce modèle d'épuration totalement naturel n'emploie aucune substance chimique et fait l'originalité de cette station longtemps unique dans le sud de la France. Après le passage dans ces bassins, l'eau est recueillie par 5 puits de 7 mètres de profondeur disposés de 20 à 25 mètres des bassins afin d'assurer un meilleur filtrage. Ensuite, elle est envoyée à la station du Ramier où elle est stérilisée au chlore et surtout à l'ozone. Ce gaz se décompose spontanément au contact de l'eau et détruit, en les oxydant, tous les résidus, les micropolluants et les virus. Par ce procédé, l'eau retrouve un goût agréable et une belle couleur naturelle. Ce traitement achevé, l'eau est refoulée par de grosses pompes jusqu'aux châteaux d'eau. Enfin, de là, un « maillage » de canalisations l'amène chez chaque habitant.

• Les aménagements

Cette usine demande une surveillance quotidienne et parfois quelques réparations mineures. Plus spectaculaires, les améliorations successives dont voici les principales, suivent la courbe ascendante de la population.

En 1986, les trois châteaux stockent l'eau : 1 000 m³ à « Bélisaire », 1 500 au « Plateau » et 3 000 dans celui des « Allières », le plus récent. La station de la Meunière se transforme avec des installations supplémentaires de pompage.

En 1990, les fosses d'infiltration agrandies du site de la Meunière peuvent produire 10 000 m³ par jour. L'exhaure passe à 8 000 m³ et les puits de reprise au nombre de 10. Pour affiner et stériliser l'eau, l'usine du Ramier se dote d'un ozoneur supplémentaire de 1 000 g à l'heure.

En 1992, en marge du service des eaux potables, à la demande du Conseil municipal la Compagnie Générale des Eaux à laquelle la Ville a confié l'assainissement des eaux usées depuis juillet 1972, construit une station d'épuration ultra moderne dans les Quinze Sols à l'écart de tout lieu d'habitation.

Pour retarder les travaux d'extension de l'usine de la Meunière, la Ville met en service une station de pompage d'eau brute (non traitée) de la Garonne pour arroser les parcs et les espaces verts publics.

En 1995, pourtant, malgré ces dispositions et l'entretien prioritaire du réseau de canalisations pour limiter les déperditions d'eau, l'usine de la Meunière arrive à

saturation. Après l'avis favorable de la Direction Départementale de l'Agriculture et de divers autres organismes, la Compagnie Générale des Eaux réalise de janvier à juin, son extension et son renforcement. Ces travaux d'un montant de 10 millions de francs permettent d'atteindre la production journalière de 13 500 m³ d'eau potable en période de pointe. L'Agence de l'eau Adour-Garonne accorde une subvention d'un million de francs. Cette aide s'explique par la convention signée avec plusieurs collectivités territoriales, dont Blagnac, en vue de l'élaboration d'un schéma directeur pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération toulousaine.

Comme l'exige la loi de 1992 sur l'eau entrée en vigueur en 1994, les frais d'investissements ne peuvent être imputés sur le budget communal, seul l'abonné en subit la répercussion sur le prix du m³. À cette époque, il est facturé 14,95 francs soit une hausse de 1,55%. Les particuliers doivent ajouter la prime fixe d'assainissement et la location du compteur.

LE RACCORDEMENT À TOULOUSE **

Le Service Santé-Environnement contrôle régulièrement la qualité de l'eau provenant de la nappe et de la Garonne. Fin 2000, après 63 prélèvements, il conclut « *l'eau distribuée à Blagnac (...) est de très bonne qualité bactériologique et conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances indésirables (nitrates, fluor) ou toxiques et les pesticides* ».

Malgré ce constat rassurant, durant l'année 2001, les Conseillers municipaux envisagent de raccorder Blagnac au réseau toulousain d'approvisionnement en eau potable.

• Les causes

Deux raisons essentielles motivent ce projet.

D'une part, une fois de plus, la production de l'usine de la Meunière ne permet plus de faire face aux besoins prévisibles notamment dans les zones d'Aéroconstellation et d'Andromède avec l'arrivée massive de nouveaux habitants. Déjà, l'alimentation de certains quartiers périphériques nécessite l'achat d'eau à Toulouse.

D'autre part, la nouvelle réglementation va proscrire le procédé de réalimentation de la nappe phréatique en usage dans l'usine de la Meunière et donc engendrer des investissements coûteux de mises aux normes.

Par ailleurs, les Conseillers savent que la ville de Toulouse « *s'est engagée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans un vaste programme d'amélioration de la desserte en eau, lequel complété prochainement par la mise en place d'une double prise d'eau Ariège-Garonne permettra de s'affranchir d'une éventuelle pollution de l'un des deux cours d'eau (...) ses usines de production de Pech-David et de Clairfont bénéficient des nouvelles technologies de traitement de l'eau par ozone* ». Après ces constatations, ils se demandent si Blagnac ne pourrait pas profiter de ces perfectionnements pour son propre réseau d'alimentation en eau potable.

À la suite de cette interrogation, la commune de Blagnac « *fait réaliser par le BCEOM (Bureau central d'études pour les équipements d'Outre-mer ... et ceux du territoire métropolitain pour les problèmes d'eau et d'environnement) une étude visant à comparer les incidences technico-économiques de la mise à niveau de l'usine de la Meunière d'une part et de l'interconnexion avec la ville de Toulouse pour la totalité de l'alimentation en eau de Blagnac d'autre part* ».

Les conclusions de cet organisme démontrent « *l'intérêt de l'interconnexion entre les deux réseaux* ». Car « *cette solution permettrait à la ville de Blagnac de garantir la qualité de l'eau distribuée aux usagers (...), de répondre de façon pérenne aux besoins tout en limitant le niveau des investissements et par là même l'augmentation du prix de l'eau* ».

Après s'être rapproché des responsables toulousains pour examiner avec eux la faisabilité de ce projet, l'avoir présenté le 27 novembre à la Commission Consultative des Usagers des Services Publics Communaux qui n'a émis aucune réserve, le Conseil municipal décide le 21 décembre 2001 « de raccorder définitivement Blagnac au réseau d'eau potable de Toulouse ».

L'explosion de l'usine AZF, le 21 septembre, a conforté les élus dans leur décision. Ce jour-là « devant la menace de pollution, le pompage en Garonne au niveau de Blagnac a été stoppé immédiatement et remplacé provisoirement par un raccordement souple posé sur le pont de Blagnac avec le réseau toulousain qui n'était pas affecté du fait de son pompage en amont du site d'AZF ».

• La réalisation

Les travaux effectués l'été 2003 en période d'étiage, consistent à relier le réseau d'eau potable de Toulouse entre le chemin des Chantelles (quartier Ginestous-Sesquières) et l'usine du Ramier par une canalisation d'une longueur de 1 100 mètres environ.



L'usine du Ramier à l'angle du terrain de rugby.
(cliché PhG)

La traversée de la Garonne, partie la plus délicate et la plus spectaculaire de cette jonction a lieu le 24 juillet. Béatrice Dillies, correspondante de La Dépêche, décrit cet événement avec un brin d'humour dans l'édition du lendemain. « ... Lorsque la terre est meuble, tout baigne. Mais lorsqu'il s'agit de traverser Garonne, c'est le branle-bas de combat aussi sec ! Ça tombe bien, cette année madame est au plus bas. L'étiage est suffisant pour permettre à huit pelles mécaniques de se la couler douce à contre-courant. Les travaux commencent donc avec un mois d'avance sur les prévisions, à charge pour Stéphane Béal et ses huit pellistes de mettre en avant le savoir-faire de la société Giesper. Après le terrassement des berges, vient la réalisation de plots le long des 100 mètres de la traversée. Des enrochements fournissent les supports. La canalisation en fonte qui bientôt assurera le transport de l'eau est posée dessus. Le ballet des pelles mécaniques peut commencer(...) À l'heure dite, elles sont en position, godet levé. Gérard, René et Christian n'ont plus qu'à rattacher les huit câbles à la canalisation. (...) Stéphane entre dans la danse. Il lève lentement ses bras vers le ciel, les godets suivent, les câbles se tendent. Bientôt les huit pellistes portent 80 tonnes à bout de bras. (...) Les pelles reculent d'un mètre pour déposer la canalisation à fleur d'eau, en aplomb de la rigole qui sommeille à deux mètres de profondeur, dans le lit du fleuve. Ça y est, la canalisation est posée. Il ne reste plus qu'à la recouvrir de béton (...) Dans moins de trois semaines les Blagnacais seront servis ».

Une convention fixe les conditions techniques et financières de vente d'eau en gros par la Compagnie Générale des Eaux, concessionnaire de la ville de Toulouse depuis le 23 février 1990 et société fermière de Blagnac.

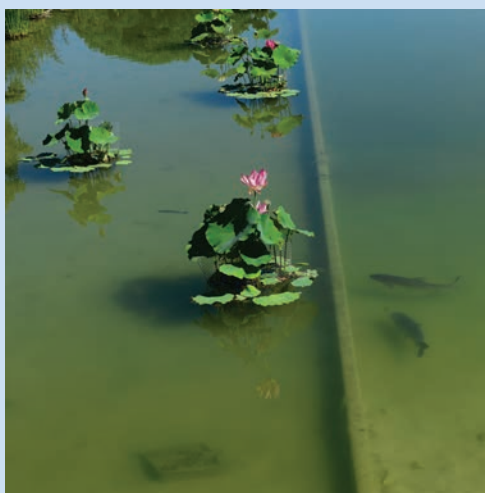
Butte de la Meunière



Le parc du Ramier aujourd'hui



Les bassins aménagés



(clichés PhG)

• Les conséquences

Depuis le 27 août 2003, l'eau venant de Pech-David ou de Clairfond coule au robinet des Blagnacais. Une augmentation, prévisible, touche le prix du m³ qui était en 2002 de 1,2671 euro. L'Agence de l'eau Adour Garonne finance en partie le coût de cette nouvelle connexion d'un montant de 864 000 euros TTC, les Blagnacais supportent l'autre partie. Ils voient leur facture s'alourdir de 16 centimes par mètre cube. Le premier mouvement d'humeur passé, ils acceptent les quelques centimes en plus, convaincus de la nécessité de ces investissements pour assurer à tous santé et sécurité.

Pour renforcer sa conformité sanitaire, un contrôle supplémentaire attend l'eau à son arrivée à Blagnac. Dans le local technique du Ramier, elle subit un traitement par ultra-violet qui diminue sa chloration et améliore sa saveur.

Une conséquence plus inattendue concerne l'aménagement du Ramier. Simple projet en 2000, il va se réaliser plus vite et surtout plus facilement avec la disparition de l'usine de la Meunière. Après la concertation publique ouverte le 1^{er} octobre 2002, les Conseillers municipaux adoptent le programme définitif en janvier 2003 et mi-octobre, lancent l'appel à candidature. En 2006, ils choisissent l'aménagement proposé par l'architecte paysagiste, Julie Poiret, qui inclut l'omniprésence de l'eau avec l'utilisation judicieuse des anciens bassins. Après les travaux qui ont duré huit mois et coûté un



Le château d'eau des Allières encore en service (cliché PhG.)

peu plus que prévu, ce magnifique parc de neuf hectares au cœur historique de Blagnac est inauguré le dimanche 13 mai 2007 avec bal, lâcher de colombes, jeux pour les enfants, concerts, parcours sportifs, etc. Les Blagnacais moins réticents que pour l'augmentation du prix de l'eau, se l'approprient avec enthousiasme le qualifiant de « vraie réussite ».

Le raccordement au réseau toulousain offre aux Blagnacais non seulement une eau jugée de bonne qualité par les Services de Santé mais en prime un agréable espace de promenade.

D'autres communes ont fait le même choix que Blagnac. Aussi, la Métropole a dû évoluer et créer deux stations de pompage supplémentaires, l'une à Tournefeuille, l'autre à Lacourtenourt.

À Blagnac, comme dans les autres communes, être relié à la Métropole n'exclut pas la vigilance. Des problèmes peuvent surgir : conduite défectueuse, obstruée, polluée par exemple. L'élu responsable doit rapidement donner l'alerte.

Au début du XX^e siècle, l'objectif principal consiste à amener l'eau au robinet de tous, aujourd'hui s'ajoute un qualificatif : de l'eau « non polluée ».

À cause des nombreuses sources de pollution, rejets des villes, des usines, des nitrates, des pesticides, l'eau captée doit subir de plus en plus de traitements spécifiques et coûteux pour être rendue potable. Heureusement, des techniques sans cesse innovantes traquent ce nouveau fléau et tendent à l'éradiquer.

Mais un autre danger menace : la pénurie d'eau. Notre région pourvue pourtant de deux magnifiques châteaux d'eau, les Pyrénées et le Massif Central, accuse un déficit en eau. D'après l'Agence Adour Garonne, cette situation va s'aggraver du

fait d'une part « du réchauffement climatique qui induit une baisse de la pluviosité » et d'autre part « de la hausse de la population d'un million d'habitants supplémentaires d'ici vingt ans ».

Les améliorations de la technologie et de nouvelles habitudes pour réduire la consommation d'eau de chacun éclaireront peut-être ce sombre tableau.

* **La Meunière**

D'après l'acte d'état civil de Blagnac, Berthe Maigné décède le 3 septembre 1955 « à son domicile au lieu-dit le château ». En effet, sa grande maison en bordure du canalet a des allures de château avec sa jolie tourelle et son immense terrasse. Cette dame a mené une vie solitaire en compagnie de ses chèvres. Par déformation, son patronyme « Maigné » devient « Meunier » et au féminin « Meunière ».

La « Meunière » en tant que telle n'a jamais existé. Et pourtant, ce personnage imaginaire survit avec l'Usine et encore aujourd'hui, avec « la Butte de la Meunière », nom donné à l'emplacement de son habitation lors de l'aménagement du Ramier en 2007.

** **L'intercommunalité**

Blagnac fait partie depuis 1992 des communes associées à Toulouse pour élaborer ensemble des projets communs. Ce groupe change de nom au fil des années et d'autres villes viennent le grossir.

1992 District du Grand Toulouse : 15 communes (Balma, Beauzelle, Blagnac, Castelginest, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, l'Union, Mondonville, Pibrac, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens de Gameville, Toulouse, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane).

2001 Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse (21 communes car se rajoutent Aucamville, Aussonne, Brax, Fenouillet, Saint Alban et Seilh)

2003 25 communes avec en plus Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Launaguet, Pin-Balma.

2009 Communauté urbaine.

2011 Communauté urbaine du Grand Toulouse, 37 communes dont 12 supplémentaires : Aigrefeuille, Beaupuy, Bruguières, Dremil-Lafage, Flourens, Gratentour, Lespinasse, Mondouzil, Mons, Montrabé, Saint-Jean, Saint-Jory.

2012 Communauté urbaine Toulouse Métropole.

2015 Toulouse Métropole ou simplement la Métropole.

Le Conseil métropolitain comprend aujourd'hui 143 élus, dont 20 Vice-présidents
Le Président étant toujours le maire de Toulouse.

SOURCES

Archives municipales de Blagnac

Série D : 1D 33 à 1D 36

Série O : 1O 73 à 1O 78

Série W : 1W 95, 1W 044, 1W 712

Délibérations du conseil municipal de décembre 2001 et de septembre 2002 données par les archivistes que je remercie

Renseignements de Jean-Louis Rocolle que je remercie également

FORUM : novembre 1982, avril 1995

La Dépêche du 25 juillet 2003